6e ANNEE. — NUMERO 217.

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitio hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ)

LA PRESSE EST UN **Œuvre pie, D'UNE utilité souveraine.** (Paroles de Pie IX, aux pèlerins de Rennes.)

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1876.

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	1 an.	6 mois.	3 mois.
Suisse	fr. 20	11	6
France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande, Etats-Unis	» 36	19	10

Rédaction et Expédition.
BUREAUX: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés. Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

PRIX DE LA LIGNE OU DE SON ESPACE : 15 CENT.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées
Lettres et argent franco.

LES PÉCHÉS DE L'EUROPE.

(Traduit de la *Civiltà Cattolica*).
(Suite et fin.)

Cette occupation de Rome, inexcusable devant le droit chrétien et devant le droit des gens, et qui cependant a été tant acclamée par les fauteurs de la *civilisation* nouvelle, que les puissances ont regardée d'un œil bienveillant ou indifférent, a été le sceau qui a authentiqué le trépas du *droit public* européen; mais en même temps elle a été une nouvelle dette énorme contractée par l'Europe envers la justice de Dieu. Et elle la paiera sans faute, elle la paiera *donec reddat novissimum quadrantem* (MATTH. V, 26) jusqu'au dernier centime; enfin, elle la paiera solennellement, comme Napoléon III qui a payé la sienne dans les humiliations et les douleurs de Sédan. Elle la paiera encore pour la gloire temporelle du Pape, qu'on a voulu abaisser et renverser, et qui finit toujours par voir ses ennemis sous ses pieds, qu'ils se nomment rois, empereurs, *républiques*, peuples, hérétiques ou mauvais catholiques.

Que cela arrivera, encore une fois, malgré la vaste prévarication de l'Europe conjurée contre le catholicisme et son Chef, nous en avons pour gage la marche extraordinaire que la Providence suit à vue d'œil, dans l'assistance qu'elle prête au Pape Pie IX. Ce Dieu qui a voulu que son Vicaire sur terre possédât, *conformément aux voies naturelles*, une souveraineté civile, afin de mieux gouverner son Eglise, a permis qu'il en fût dépouillé dans le temps même où devait se déchaîner avec le plus de fureur la haine des hommes politiques contre l'Eglise dont il a le gouvernement. Et pourquoi cela, si ce n'est pour rendre plus manifeste et plus palpable l'assistance surnaturelle promise au Souverain Pontife? Cette assistance ne se produit-elle pas d'une manière si neuve, si insolite, si étonnante, qu'elle force l'admiration de ses ennemis les plus acharnés et leur cause en même temps des transports de rage? N'est-ce pas là en partie déjà, l'accomplissement de l'oracle éternel : *Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos?* Dieu ne se rit-il pas aujourd'hui de l'astuce, de la prévoyance, de la diplomatie, *de l'orgueil, de la tyrannie*, de l'or et des armées de tous les puissants ennemis du Vatican? Cette terrible ironie du Roi des rois, du Seigneur des seigneurs, n'est-elle pas le *prélude historique* du langage qu'il tiendra plus tard dans sa colère et dans sa fureur aux insensés, qui s'imaginent pouvoir extirper son royaume de la terre et donner un démenti au Verbe de vérité?

Ce Verbe qui doit régner jusqu'à la consommation des siècles : *Thronus tuus, Deus, in sæculum sæculi* (HÉBR. I, 8.) sans que son règne cesse jamais sur la terre : *Regni ejus non erit finis* (LUC. I, 33), ce Verbe vit et règne perpétuellement dans la personne de son Vicaire, qui est le vrai *Christ sur terre*, et a établi sa résidence au Vatican, soit sur la sainte montagne de la nouvelle Sion : *Ego autem constitus sum Rex ab eo super Sion, montem sanctum ejus* (PSAL. II, 6) En conséquence, les paroles citées plus haut, qui prédisent l'ironie et la colère de Dieu, les coups de sa verge de fer et l'anéantissement des puissants de la terre qui conspirent contre lui, concernent les Etats, autocraties, monarchies césariennes, royaumes *constitutionnels et démocraties, qui* combattent ce Christ sur terre, vivant, siégeant et régnant au Vatican, qu'il se nomme Pie, Grégoire ou Léon.

Notre Europe n'eût-elle sur la conscience d'autre crime que celui d'avoir réduit le Pontife romain aux conditions dans lesquelles il se trouve, c'en serait assez pour attirer sur elle, après l'ironie céleste qui la poursuit aujourd'hui, les coups redoutables qui, dans l'économie de la justice divine, la suivent toujours comme la foudre suit l'éclair. Mais à quoi ne doit-elle pas s'attendre, quand à ce crime vient s'ajouter la masse immense de tous les autres que nous n'avons fait qu'esquisser en gros, et qui se résument en l'apostasie la plus sacrilége que mentionnent les fastes du christianisme?

Lorsqu'il considère ce grand amas de péchés, celui qui a la foi ne pourra s'empêcher de craindre les effets de l'indignation divine, et celui qui n'a pas la foi, mais qui croit néanmoins en un Dieu défenseur de la justice naturelle, doit admettre, s'il est dans son bon sens, que tant de mépris pour la probité publique et privée attireront nécessairement sur l'Europe un châtiment exemplaire. Il n'est, en effet, pas besoin d'une foi surnaturelle bien robuste pour se dire, par exemple, que les cruautés de la Russie envers ses sujets polonais et lithuaniens, proscrits, massacrés, mis hors la loi, par la seule raison que, *nés catholiques, ils entendent rester* catholiques, crie vengeance au ciel. Elle crie pareillement vengeance au ciel la barbarie prussienne qui s'obstine à fonder l'unité germanique sur la violence faite à la conscience de quatorze millions de catholiques allemands; elles crient vengeance au ciel les fureurs bestiales et lâches de la Suisse, pour laquelle sa *liberté civile* tant vantée, consiste à enchaîner la liberté religieuse de ses citoyens restés fidèles à l'Eglise romaine. Ce sont là des iniquités exécrables par elles-mêmes et qui sont condamnées, *non-seulement par celui qui croit au Christ-Dieu*, fondateur de l'Eglise, *mais par tout homme* de saine raison et de cœur droit. Ces crimes *atroces violent tout à la fois* le code de l'évangile et la loi de la nature, le droit de Dieu et le droit des peuples.

On peut en dire autant des crimes d'autres Etats, catholiques ceux-là, crimes qui provoquent d'autant plus la colère de Dieu, qu'ils sont commis au préjudice de nations *entières, dont ils tendent à corrompre la foi.* Qui oserait nier la très-grave responsabilité envers Dieu, qu'a assumée notre Italie légale, par tout ce qu'elle a fait contre le catholicisme depuis dix-huit ans que, par la grace de l'étranger, elle est ce qu'elle est? Et le gouvernement *madrilène ne peut-il se vanter du* beau mérite d'avoir légalement vendu l'unité religieuse de l'Espagne à des hérétiques étrangers qui, en échange, ont délivré un certificat de bons services aux ambitieux disposant du pouvoir? Et la France n'a-t-elle pas aussi le mérite d'une obstination sans pareille dans ses désordres antichrétiens, quoique placée depuis six ans sous la verge du Tout-Puissant qui ne cesse de l'affliger et de l'humilier pour la rappeler à son devoir?

Quelqu'un nous objectera peut-être que nous raisonnons trop mystiquement ou tout *au moins avec une théologie rigoureuse qui* n'est plus de notre temps, puisque, au bout du compte, il n'y a pas de force humaine qui puisse résister à la marche du *Progrès* et détruire les modifications qu'il a introduites dans l'harmonie des *droits sociaux* et des éléments de civilisation.

Nous répondrons, en concluant, que notre raisonnement est fondé sur la réalité de *certaines choses* qui ne sont pas sujettes à changement, c'est-à-dire ni à des reculements ni à des *progrès* intrinsèques, parce qu'elles sont vraies toujours et en tout temps; parce *qu'elles sont la révélation de Dieu et la loi* de la nature. Nous pouvons assurer à nos contradicteurs que, de même qu'il n'y a pas deux Dieux, ni deux Christ, ni deux fois, ni deux décalogues, ni deux natures humaines, aucun progrès ne pourra faire qu'il n'y ait ni deux justices contradictoires, ni deux vertus contradictoires. Il est donc inutile de se flatter que Dieu se résoudra à regarder comme juste ce qui est injuste, comme vertueux et *méritoire* ce qui est déshonnête et punissable. Le *droit nouveau* ne sera jamais admis dans les codes du Très-Haut dont la *sainteté a été au plus haut degré outragée* par ceux qui l'ont inventé et pratiqué.

---

13 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*.

LE PÈRE OLIVAINT

MARTYR DE LA COMMUNE.

> Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu pour pouvoir vous défendre des embûches et des perfidies du diable.
> *(Saint Paul aux Eph.* ch. VI, v. 5, 11).

On n'attend pas pour les recevoir que la maladie les ait atteintes, on va au devant d'elles, on les invite à venir se préparer à cette grande action de la première communion; on les garde le temps nécessaire à leur instruction; trois ou quatre mois et plus, *s'il le faut*.

Lorsqu'elles quittent ce pieux asile, on fait pour elles, ce qu'on fait pour les convalescentes; on cherche à les bien placer, et on ne les rend à la liberté que lorsque leur sort est fixé. Mais si elles quittent la maison, la maison ne cesse pas pour cela de les suivre dans la vie; *elles ne les abandonne* pas à leur faiblesse : chaque dimanche, elles reviennent dans ce cher asile, *où elles ont* appris à connaître et à aimer Dieu. On les garde toute la *journée*; elles trouvent de plus leur repas, des amies et de *bonnes* récréations; elles vont puiser dans ce milieu si calme, si salutaire, de nouvelles forces pour résister aux séductions tendues à leur pauvreté, et des *conseils fortifiants pour* éviter les écueils sur lesquels leur jeunesse et leur inexpérience pourraient les faire échouer.

Cette œuvre a porté les fruits les plus abondants. Le bon père la présidait lui-même, et il était toujours si ému, qu'il avait souvent de la peine à *retenir ses larmes*. S'il arrivait qu'on lui signalât une infidèle parmi ces enfants bien-aimées, il en était profondément affligé, et savait trouver alors des paroles qui les remuaient jusqu'au fond du cœur.

Il a voulu associer à cette tâche toutes les mères de famille, en leur inspirant la *touchante pensée d'attirer la bénédiction de* Dieu sur leurs propres enfants par leur concours à cette œuvre éminemment maternelle; et voilà comment toutes les bénédictions sont sœurs, *s'échappent de la même source* et retournent au même but.

XV

> JÉSUS ayant dit ces choses, leva les yeux et dit : Mon père, glorifiez votre fils, afin que votre fils vous glorifie.
> *(Saint Jean*, ch. VIII, v. 5, IX).

On lit dans la Semaine religieuse du 8 juillet 1871, une lettre intéressante et parfaitement écrite, qui est due à M. Michel Cornudet, ancien élève de Vaugirard, et par conséquent enfant du P. Olivaint. On y retrouve les sentiments d'affection et de reconnaissance que le père savait si bien inspirer et conserver dans le cœur de ses jeunes disciples.

« *J'ai eu l'honneur d'être son élève depuis* bientôt 20 ans; il a été pour moi un » père et un ami; à ce titre, je considère » comme un devoir, en mon nom et au nom » de *mes anciens camarades*, de lui donner » *immédiatement ce témoignage public* de » la profonde reconnaissance et de l'ineffaçable regret qu'il laisse dans nos cœurs. » Ce sera de plus, vous me pardonnerez ce » sentiment personnel, une diversion à la » douleur que j'éprouve; parlant de lui à » vos lecteurs, ma pensée croira le voir et » *il me semblera que je ne l'ai pas perdu*.

» Le P. Olivaint était né sans fortune. Sa » jeunesse s'était écoulée entre le travail, la » charité et *l'amour de sa mère*. Membre » des conférences de saint Vincent de Paul » presqu'à leur origine, il garda sa foi et » l'honneur de sa jeunesse par la pratique » *de la charité en commun*, si bien comprise par Ozanam.

» L'amour de sa mère! C'est à elle que, » pendant plusieurs années, il sacrifia ses » goûts les plus chers qui le poussaient au » sacerdoce, restant dans le monde jusqu'au » jour où il eût amassé la petite rente né» *cessaire pour faire vivre sa mère.*

» Combien de fois plus tard, alors que » celle-ci désormais et, grâce à lui, à l'abri » du besoin, s'était retirée au couvent des » Oiseaux, et que lui même, devenu prêtre » et religieux, pouvait à peine suffire aux » nombreux devoirs que son zèle ardent ne » trouvait jamais trop lourds, combien de » fois ne l'a-t-on pas vu redevenir enfant » *auprès de sa mère, dans les visites fré*» quentes qu'il lui faisait!

» Enfin, pendant la dernière maladie de » cette mère qu'il aimait tant, je l'ai vu tour » à *tour* pleurant comme un fils en présence » *d'une perte si douloureuse* à son cœur, et » souriant comme un apôtre à la pensée que » sa mère allait trouver auprès de Dieu un » éternel repos.

Nous voudrions reproduire cette lettre tout entière, elle est parfaite à tous les points de vue.

Notre récit touche à un point à la fois bien douloureux et bien glorieux : douloureux pour ce cœur si admirablement filial, *glorieux pour ce prêtre si admirablement* apôtre.

Depuis que le P. Olivaint avait eu le bonheur de convertir sa mère, il lui avait suggéré la pensée de venir demeurer dans une communauté religieuse; elle venait de naître à la Foi; il fallait qu'elle grandît à l'ombre de la prière. C'est là que son cœur, *si profondément affligé*, trouvait les seuls secours qu'elle pût *espérer ici-bas*, car le temps n'avait apporté à ses regrets, que les rigueurs inflexibles de la séparation. Sans doute les pensées de la Foi étaient venues lui donner

Quand donc on nous aura prouvé par de bons arguments que Dieu aussi s'est laissé entraîner par le cours du *Progrès* moderne; qu'il a sanctionné les récentes modifications du droit social, qu'il a reconnu la nouvelle harmonie des éléments de la civilisation, alors nous nous rétracterons et nous ferons l'apologie de notre très-innocente Europe, bien digne d'entrer, en corps et en âme, dans les joies du paradis, sans passer par les flammes du purgatoire.

CONFÉDÉRATION.

D'après la *Gazette de Schwytz*, le Département militaire fédéral aurait abandonné l'idée de la création de places d'armes centrales de division propres à recevoir toutes les armes, vu les difficultés d'exécution. Zurich et Lucerne sont les seules villes suisses qui pourraient fournir des locaux et des champs de manœuvres suffisants. On ne serait donc décidé à établir des places d'armes spéciales pour l'artillerie, le génie et la cavalerie et à loger, si possible, l'infanterie dans les casernes cantonales, là où il y en aura. M. le colonnel Dumur négocie actuellement avec divers cantons pour la création de place d'armes d'infanterie seulement.

Quant aux places d'armes pour les armes spéciales, la Suisse possède déjà : pour la cavalerie Winterthour, Lucerne, Berne et Aarau ; pour l'artillerie Zurich, Thoune, Frauenfeld et Bière ; pour le génie enfin Brong, Soleure et Frauenfeld.

De cette manière, dit la *Gazette de Schwytz*, il sera possible à des localités plus petites de se mettre sur les rangs pour obtenir des places d'armes d'infanterie.

—

Décidément les conflits militaires menacent de devenir à la mode !

D'après la *N. G. de Zurich*, — laquelle paraît depuis quelque temps être initiée, en ce qui concerne les affaires militaires, à tout ce qui se passe dans le sein même du Conseil fédéral, — M. le colonel de Gingins doit avoir informé le Conseil fédéral qu'il ne procéderait pas aux opérations du recrutement de la manière dont il en avait reçu l'ordre. Le Conseil fédéral a naturellement invité M. le colonel de Gingins à obéir, tout en lui fixant un délai dans lequel il avait à s'expliquer. C'est ce qui a eu lieu. Mais cet officier supérieur, dont le caractère indépendant est connu, a persisté dans sa manière de voir, de sorte que le Conseil fédéral sera obligé de prendre des mesures ultérieures. La *N. G. de Zurich* ajoute encore que M. de Gingins a informé les cantons qui font partie du huitième arrondissement militaire de son refus de procéder au recrutement, d'après les directions du Conseil fédéral, mais ce qu'elle a oublié de faire connaître, ce sont les directions que doit avoir données le Conseil fédéral, car enfin l'art. 14 de la loi militaire statue : que l'examen et la décision sur l'aptitude individuelle au service, ainsi que le classement des hommes dans les différentes armes, sont du ressort de l'administration fédérale qui y procède avec le concours des autorités cantonales, et que la Confédération édicte les prescriptions sur la formation et la manière de procéder de la commission d'examen.

Il faut donc attendre des explications ultérieures pour pouvoir juger en connaissance de cause.

—

La *Feuille d'Avis*, de Berne, et le *Berner-Bote* se plaignent amèrement du dédain de l'administration militaire pour les besoins religieux du soldat. Voici un fait que signale la *Feuille d'Avis :* La batterie N° 18 est appelée à un cours de répétition sur le dimanche, 17 septembre, qui est le jour du *jeûne fédéral*. Les militaires devront être rendus en caserne à 8 heures 1/2 du matin. Bien plus, la revue de la batterie, la remise de plus de 100 chevaux, la distribution des munitions, la mise en train de la batterie de cuisine et et de tous les chars, tout cela aura lieu le même jour. On empêche ainsi non-seulement une compagnie entière, mais encore une grande partie des employés de l'arsenal et du commissariat d'assister un service religieux quelconque. La *Feuille d'Avis* se demande si les autorités militaires, soit fédérales, soit cantonales, ont le droit de condamner 100 citoyens suisses à ne pas avoir de service religieux en un jour aussi solennel que celui du jeûne fédéral.

Le *Berner-Bote* répond qu'il ne s'étonne pas du tout de « ces soufflets donnés à la liberté de conscience par le militarisme fédéral. Il n'y voit qu'un indice de plus de l'esprit qui règne au fond de notre système politique. Nos gouvernants, ajoute la feuille protestante savent assez, quand cela peut servir à leur but, feindre des sentiments religieux et protester solennellement, comme cela est arrivé à la dernière assemblée des pasteurs, qu'ils ne mésestiment pas l'Eglise. Et une bonne partie des populations honnêtes, qui n'ont pas encore perdu les vieilles traditions de l'Etat chrétien et du gouvernement chrétien, croient encore à ces protestations ! Malheureusement, la nouvelle Constitution fédérale est en contradiction formelle avec ces vieux principes, du moment qu'elle ne reconnaît plus les confessions chrétiennes et qu'elle érige en maxime fondamentale de l'Etat la non existence des confessions devant la loi. Il se trouve une foule de gens qui sont indignés de l'appui donné en haut lieu aux tendances irréligieuses, et qui ont aide à sanctionner ce principe en votant la révision fédérale. (Ce ne sont pas les catholiques qui peuvent s'adresser ce reproche tardif). »

Nous avons plus de motifs que le *Berner-Bote* et la *Feuille d'Avis* de nous plaindre des vexations de l'administration militaire au point de vue religieux. Les casernes sont, à l'heure qu'il est, des écoles d'irréligion où les catholiques sont honnis et indignement outragés dans leurs convictions religieuses. La loi du dimanche n'est plus respectée et la plupart des instructeurs et des chefs aggravent encore la rigueur du règlement par d'odieuses entraves. Nous avons eu l'occasion d'entendre à ce sujet plusieurs recrues de Colombier. Ils nous disent que la messe n'est à l'ordre du jour que tous les quinze jours et qu'encore le terrorisme exercé sur les soldats est tel que bien peu ont le courage de faire leur devoir. On nous cite entr'autres un certain lieutenant, que nous nommerons au besoin, lequel fait tout son possible pour empêcher les soldats d'aller à la messe lorsque le service religieux est à l'ordre du jour. Un dimanche, ce certain lieutenant ayant demandé qui voulait assister au service catholique, à peu près toutes les recrues de la chambrée levèrent la main. Il fut terrifié.

Quelques minutes avant neuf heures, c'était le moment désigné pour aller à la messe, il donna des ordres que tous devaient exécuter et auxquels il était impossible de satisfaire avant le départ pour le service religieux. La plupart n'eurent pas le courage de résister et s'abstinrent de remplir leur devoir de catholiques en gémissant du fond de leur cœur. « Ceux qui préfèrent JESUS-CHRIST aux hommes, nous dit un de ces soldats, savent ce qu'il en coûte ; l'instructeur qui d'abord était charmant avec nous nous poursuit de sa rage et de ses grossièretés depuis que nous allons à la messe. N'importe, nous supportons ces humiliations avec bonheur !

NOUVELLES DES CANTONS.

—

Berne. — Dimanche dernier, un affreux accident est arrivé sur le Sauerhorn, commune de Schüpfen. Quelques enfants qui gardaient du bétail, ayant allumé un feu, une petite fille de onze ans, s'en approcha de trop près ; ses vêtements s'enflammèrent, et en peu d'instants, la malheureuse enfant fut couverte de brûlures si graves qu'il ne reste plus aucun espoir de la sauver.

Schaffhouse. — La banque de Schaffhouse a décidé de porter son émission de billets à un million. Or, conformément au Code civil, toute émission de billets de banque doit recevoir l'approbation du Grand Conseil et être placée sous le contrôle du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'administration de la banque estime que cette diposition ne s'applique pas aux augmentations d'émission.

Le Conseil d'Etat ne partage pas cette manière de voir. Il estime au contraire que depuis l'entrée en vigueur du Code civil toute émission ultérieure de billets a besoin de l'approbation du Grand Conseil. Il a, en conséquence, invité la banque à fournir des renseignements plus précis sur l'émission projetée et lui a enjoint de suspendre l'émission nouvelle jusqu'à ce que le Grand Conseil l'y ait autorisée.

Vaud. — L'assemblée générale de la Société des instituteurs secondaires du canton de Vaud, réunie à Aigle l'année dernière, a décidé que la réunion annuelle aurait lieu cette année à Nyon ; le comité vient de la fixer au vendredi 22 septembre prochain, à 11 heures précises, dans la grand salle du Château.

Voici les principaux objets à l'ordre du jour :

1° Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et reddition des comptes.

2° Rapport de M. Secrétan ou de M. Ferderer sur la convenance qu'il y aurait à remplacer la Chrestomathie de Vinet par un livre de lecture appelé à combler les lacunes que quelques membres de la conférence d'Aigle ont signalées dans l'ouvrage actuellement en usage dans les colléges.

3° Rapport des Sections sur la proposition formulée par M. Œttli, tendant à ce qu'une commission formée d'instituteurs d'établissements cantonaux et communaux soit chargée d'examiner les manuels et de rédiger les programmes annuels, et sur la motion déposée par MM. Bard et Berthoud sur l'opportunité qu'il y aurait à ce que le corps enseignant dans son ensemble fût appelé à prendre une part plus active à l'élaboration des programmes scolaires ou que ceux-ci reçussent l'approbation des instituteurs, préalablement à la sanction officielle.

— La *Gazette de Lausanne* annonce que M. le conseiller national Desor a failli être, jeudi à la gare de St-Triphon, la victime d'un accident des plus graves. Se rendant à Ber pour sa santé l'honorable professeur se trompa et descendit de waggon à la gare de St-Triphon. Ayant immédiatement reconnu son erreur, il voulut reprendre le train qui s'était déjà ébranlé pour poursuivre sa course. Il ne réussit cependant pas à monter sur le marchepied et tomba entre les roues des waggons et le bord du quai. Heureusement que le chef de train vit M. Desor tomber et donna immédiatement le signal d'arrêter la machine. M. Desor fut alors relevé et put remonter en waggon, non sans avoir reçu à la tête une contusion assez forte. Il est à espérer que cette chute qui aurait pu être terrible n'aura pour la santé de M. Desor aucune conséquence fâcheuse.

— Mardi soir, vers 11 heures, à Lausanne, un Zofingien, en rentrant chez lui, a été attaqué au haut du chemin de Haute-Combe, par deux individus qui lui ont demandé l'heure. Le jeune homme, après avoir renversé d'un coup de poing l'un des agresseurs, chercha à s'enfuir. Mais il reçut aussitôt sur la tête un coup violent donné avec une barre de fer. Il tomba sans connaissance sur le chemin. Lorsqu'il se réveilla, sa montre et son porte monnaie, qui contenait une quarantaine de francs, avaient disparu.

Valais — Le Conseil fédéral a autorisé le versement d'une somme de 9, 800 francs à titre de troisième à-compte sur la subvention fédérale pour les travaux de correction des eaux du Rhône.

Genève. — On lit dans le *Journal de Genève :*

« Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 11 heures du soir, un violent incendie a éclaté à Choully (commune de Satigny) dans les bâtiments de ferme de la propriété de M. L. Lullin. Ces bâtiments sont construits à droite et à gauche d'une vaste cour pavée, fermée aux deux extrémités par des grilles en fer. Le feu, dont on ne connaît pas encore la cause, s'est déclaré dans la partie des bâtiments situés à droite de la cour, et il s'est développé avec une telle rapidité, que cette rangée de constructions a été à peu près entièrement détruite par les flammes; une grande quantité de paille, de fourrage et de grain a été consumée, et tout un beau troupeau, un taureau et dix-huit vaches, sont restés sous les décombres de l'étable; on n'a pu en sortir que deux vaches, encore sont-elles dans un fameux état; les caves, nous dit-on seraient heureusement restées intactes, et une partie de la maison servant d'habitation aux fermiers a été préservée. Les bâtiments d'exploitation situés de l'autre côté de la cour n'ont pas été atteints par le feu, qui était maîtrisé au bout de quelques heures ; cependant, hier encore pendant tout le jour, quelques pompes restées sur le lieu du sinistre ont continué à jeter sur les ruines fumantes et sur le brasier le peu d'eau dont elles pouvaient disposer.

» Le berger du troupeau détruit par l'incendie, homme qui depuis 23 ans servait dans la maison, n'a pas reparu, et il serait possible qu'il ait perdu la vie, et que son corps se trouve sous les décombres. Cependant on espère encore qu'il se sera peut-être simplement enfui, ayant perdu la tête sous l'impression d'un pareil sinistre. »

CANTON DE FRIBOURG.

Réunion de Promasens.

—

Nous avons la joie d'annoncer aux membres de l'Association suisse de Pie IX que la section de Promasens s'apprête à les recevoir dignement lundi prochain. L'organisation de cette fête catholique et fribourgeoise

---

du courage et de la confiance, elle entrevoyait, au terme de son existence, les joies de retrouver les êtres chéris, objets de ses regrets les plus constants ; mais, jusque-là, ses douleurs, ses souvenirs étaient sa vie, ou plutôt sa souffrance de chaque jour.

Après avoir séjourné quelque temps chez les dames Augustines, elle vint se fixer définitivement, en décembre 1858, au couvent des Oiseaux, rue de Sèvres. C'est là, qu'elle rencontra la Providence sous les traits de la supérieure, qui fut pour elle d'une bonté parfaite.

Le P. Olivaint était alors recteur du collége de Vaugirard ; il était bien près de sa mère, et tous deux en étaient bien heureux.

Il venait régulièrement la confesser tous les huit jours ; mais, en dehors des devoirs de son ministère, comme il le disait lui-même, il savait faire naître fréquemment des prétextes pour la voir plus souvent. Elle aussi, dans les premiers temps, allait quelquefois à Vaugirard ; mais sa santé devenait chaque jour plus délicate, elle dut renoncer à ces joies, les seules qu'elle pût avoir en ce monde.

Lorsque son fils fut appelé, rue de Sèvres, comme supérieur, la pauvre mère bénit ce cher voisinage, et le considérait comme l'expression de la protection divine ; il lui semblait que Dieu eût voulu doubler le prix de ces dernières années, pour faire oublier celles où, séparés l'un de l'autre, leurs cœurs n'avaient pas encore les consolations que l'on puise dans la communion des idées.

Nouvelle preuve que le cœur, en se donnant à Dieu, s'ouvre plus encore à toutes les affections ! Quelle profonde erreur que celle qui consiste à penser que la piété puisse disputer à l'âme ses facultés aimantes ! bien loin de là, c'est elle qui les agrandit, qui les élève et dirige toutes les pensées vers l'amour et la reconnaissance.

Dieu les rendit bien douces ces dernières années ! mais elles passèrent bien vite ! Le pauvre père constatait avec peine les progrès de cette maladie de poitrine qui, depuis plusieurs années, menait lentement sa mère au tombeau ; c'était le résultat inévitable de ses veilles, de ses appréhensions et de ses douleurs. Quand elle pouvait sortir, elle allait au Gésu, c'était sa seule course. Sa vie, toute consacrée à la prière, se partageait entre la lecture et des travaux à l'aiguille destinés aux églises et aux pauvres.

Enfin, il fallut encore renoncer à sortir, a descendre au réfectoire, renoncer même à descendre à la chapelle ! Elle était, malgré son extrême faiblesse, trop énergique et trop intelligente pour s'attrister ou s'ennuyer, elle acceptait toutes ces épreuves avec le calme de la mansuétude et le détachement absolu d'elle-même. Sa tristesse était toujours profonde ; on craignait souvent qu'elle n'en fût douloureusement absorbée ; mais on la soignait si bien ! Elle connut tout le charme de l'affection et du dévouement que lui prodiguèrent les amis si attentifs qui avaient su l'apprécier et la comprendre. Ainsi devaient s'écouler les derniers jours de cette vie dont le dernier mot devait être le ciel.

Plus le mal augmentait, plus le Père redoublait de soins ; ses visites duraient rarement plus d'un quart d'heure ; il était tellement peu à lui-même et tellement surchargé de travaux ! Mais chaque visite apportait à la pauvre malade un soulagement inappréciable ; il savait la soutenir par ces paroles à la fois tendres et solides dont il avait le secret et le privilége. — Elle ne se faisait aucune illusion, et disait ses adieux à la vie sans inquiétude et sans agitation. Sa dernière maladie dura six semaines, elle fut admirable de patience et de résignation, — elle souffrit beaucoup et ne se plaignit jamais. — Quand le mal eut prononcé son dernier mot, le Père prévenu par le docteur, prépara lui-même sa pieuse mère à recevoir les secours suprêmes du ciel. Il sut l'y exhorter avec ce courage et cette foi qui ne connaissent pas les défaillances. Comment décrire de pareilles scènes ! On peut à peine les comprendre, quoiqu'elles produisent un effet si douloureux, si imposant et si sublime... On sent pourtant à quel point la foi est divine pour donner de pareilles forces.

Alors toute la communauté ayant à sa tête la supérieure et l'aumônier, vint assister avec les amies fidèles à cette cérémonie qui ouvre à l'âme les portes du ciel et de l'ÉTERNITÉ.

(A suivre).

promet d'être irréprochable à tous les points de vue. Un témoin oculaire des préparatifs de cette belle journée nous rapporte que l'église est déjà parée de verdure, d'inscriptions et d'oriflammes. Devant ce monument gothique s'étend, au pied d'une tribune qui vient d'être élevée et décorée, une vaste plage pouvant lutter, comme espace, avec la vallée de Josaphat.

La cantine n'offre pas un moindre coup d'œil d'agrément. Vingt tables pouvant contenir environ 40 personnes chacune, sont abritées contre tous les éléments possibles et offrent une pleine sécurité aux convives. Plusieurs arcs-de-triomphe en construction achèveront de prouver aux membres de l'association suisse de Pie IX la part immense prise par la section de Promasens pour la bonne réussite de ces grandes assises nationales. Prouvons de notre côté, à nos frères de Promasens par une participation nombreuse à cette fête, l'intérêt que nous attachons à ce rendez-vous de toutes les âmes généreuses de notre cher pays.

(*Ami du peuple.*)

—

Dimanche dernier, dans la matinée, on a relevé, dans un chemin de traverse, près de Salvagny, le corps d'une marchande de pains d'épice, B.-L., de Jentes, morte d'une attaque d'apoplexie, occasionnée, paraît il, par une trop forte absorption d'eau-de-vie.

—

La réouverture des cours du Collége St-Michel est fixée au *Lundi, 2 Octobre.* Le même jour, à 8 heures du matin, auront lieu les examens d'admission. Tous les élèves nouveaux doivent subir en entrant un examen destiné à constater s'il ont les connaissances nécessaires pour suivre avec fruit les cours de classe pour laquelle ils s'inscrivent. Ils présentent en même temps au Recteur un témoignage de conduite, un certificat d'*études et leur acte d'origine.* Le finance d'inscription est de 5 fr. pour les Fribourgeois, et de 10 fr. pour les étrangers. L'inscription des anciens élèves a lieu aussi le 2 Octobre.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Lettres de Paris.

(*Correspondance particulière de la* LIBERTÉ)

Paris, 14 septembre.

Le *Journal officiel*, en rendant compte de la réception du maréchal de Mac-Mahon à Besançon, publie les discours prononcés par le président de la Cour d'appel et par le vice-président du Conseil général, mais pas un mot n'est cité du discours de l'archevêque; l'*Officiel* se contente de dire que Mgr l'archevêque a souhaité la *bienvenue* au maréchal. Voilà tout. Cependant l'allocution du vénérable prélat n'a point passé inaperçue à Besançon où elle a produit une vive impression. Il paraîtrait que ce discours n'aurait pas été goûté par le cabinet de M. de Marcère, ce qui explique la suppression faite dans le *Journal officiel.*

On se demande ce qui, dans cette allocution a pu déplaire au ministère de l'intérieur? Est-ce le passage suivant:

« En qualité de prêtre, derrière le bâton de maréchal et l'auréole du premier magistrat de la république, nous aimons à saluer le chrétien. Nous savons que si les droits de Dieu et de l'Eglise, imprescriptibles comme la vérité, étaient en *péril*, *ces droits* sacrés trouveraient en vous, selon la fière devise des Mac-Mahon, un défenseur intrépide. *Sic nos, sic sacra tuemur.* »

Ou bien cette phrase:

« Nous demanderons à Dieu pour vous la sagesse dans les conseils, la lumière dans les doutes, la fermeté dans les résolutions. Nous n'oublierons pas l'armée dont vous venez d'admirer la discipline, nous n'oublierons pas que la France, que nous aimons tous comme une mère, vous a proclamé son sauveur et que, dans une heure de crise, elle vous regarderait comme son espérance. »

Ainsi, il ne serait pas permis aux évêques de demander au chef de l'Etat la protection de l'Eglise et dans une heure de crise, la fermeté dans les résolutions. Il y a bien à parier que c'est la prévision de *cette heure possible de crise*, qui a effarouché les républicains du ministère de l'intérieur. Triste symptôme de l'état des esprits de nos gouvernants!

En attendant il y a querelle violente entre les républicains de la veille et ceux du lendemain. La *République française*, depuis plusieurs jours, attaque violemment le *Journal des Débats* qui rispote, ce matin: « La *République* nous reproche de nous être formés à la politique par la pratique assidue des thèmes; cela vaut mieux, ce nous semble, que de s'y être formés par la fréquentation continuelle des brasseries. Mais on ne peut disputer ni des goûts ni des éducations. La *République* ferait bien cependant de renoncer au langage des démagogues si elle veut entrer dans la *société des partis modérés*, ou de revenir à la politique radicale si elle veut conserver le vocabulaire des démagogues. Cette équivoque perpétuelle entre son style et sa conduite est trop choquante pour pouvoir se prolonger bien longtemps, et, quoique notre confrère repousse avec dédain nos conseils, nous nous permettrons de lui donner encore celui de la faire cesser au plus tôt. »

Quel touchant accord dans cette majorité républicaine!

Le tableau du mouvement de la population en France pendant l'année 1874 est loin de diminuer les inquiétudes produites par le tableau de 1872. — Pendant cette dernière année, l'augmentation de la population avait été de 172,936, chiffre déjà bien faible. — En 1874, l'augmentation n'est que de 171,943. — Notez que, dans les autres principaux pays de l'Europe, l'augmentation de la population est d'environ 400,000 par an! Voilà pour la France, les progrès de la civilisation révolutionnaire!

D'après les impressions du monde diplomatique autrichien, la situation en Orient tendrait de plus en plus à s'éclaircir. La Porte ayant déjà cédé sur deux points essentiels des conditions qu'elle prétendait mettre à la paix — renversement du prince Milan, faculté d'occuper la Serbie à volonté — on suppose qu'elle finira par consentir à quelques autres demandes de la Russie et que l'entente s'établira, de concessions en concessions.

D'un autre côté, on a des raisons de croire à Vienne que la politique de M. de Bismark *se sépare de plus en plus de celle du prince* Gortschakoff, à ce point qu'aujourd'hui le chancelier prussien n'aurait qu'un objectif: faire avorter définitivement tous les projets présents et futurs de son rival en intrigue. Dans sa pensée un règlement sérieux de la question d'Orient conduirait à ce but, en faisant disparaître les éventualités ultérieures sur lesquelles compte le cabinet de Pétersbourg.

Les recettes générales, par leurs achats et leurs ventes, prouvent que les intérêts qu'elles représentent redouteraient toujours quelques projets de conversion, projet qui paraît renvoyé aux calendes grecques; la situation générale et l'approche de l'exposition universelle de 1878 ne comportant une opération d'aussi haute importance.

Sous le titre de dette générale égyptienne 7 0[0 la chambre syndicale des agents vient d'accorder la cote aux obligations égyptiennes nouvelles.

« Les obligations, dit l'avis officiel, sont actuellement représentées par des récépissés provisoires délivrés par le comptoir d'escompte de Paris, contre le dépôt de titres des emprunts de 1862, de 1864, de 1866, de 1867, de 1868 et de 1873. Ces mêmes récépissés ne seront négociables qu'après avoir été endossés par la personne au nom de laquelle ils auraient été délivrés, et que la signature de l'endosseur aura été certifiée par un agent de change. »

Le comptoir d'escompte s'est engagé expressément à échanger à bureau ouvert tout récépissé collectif qui serait présenté à son guichet, contre des récépissés d'unités en nombre correspondant.

Jouissance du 15 juillet, l'obligation nouvelle est cotée 208 fr. 75 cent, l'ancienne de 1873, jouissance du 15 avril, fait 220 fr. Elle a un demi coupon attaché de plus que l'autre.

La Bourse malgré la nullité des affaires, cloture avec des cours solides qui témoignent de ses bonnes dispositions en faveur d'une reprise des affaires et de son vif désir de sortir de l'atonie qu'engendre annuellement toute saison d'été avec ses stations balnéaires, ses villégiatures et les passions de la chasse.

—

France. — L'*Union nationale* de Montpellier nous apporte le curieux renseignement suivant, à propos de l'un des conseillers de l'Hérault qui a voté la suppression de 500 fr. de subvention aux Petites Sœurs des pauvres:

« En lisant les noms des membres qui ont voté pour le refus, nous n'avons pu nous empêcher de regretter que M. *Jean-Pierre Arrazat*, veuf Apollonie Boulouis, né à Lodève en 1796, *entré à l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres:* de Montpellier le 7 mai 1870, y soit mort le 3 décembre 1875, c'est-à-dire il y a neuf mois. Si M. Jean-Pierre Arrazat, né à Lodève en 1796, avait encore été en vie, peut-être M. Arrazat, membre du Conseil général pour le canton de Lodève, aurait pris énergiquement la défense des Petites Sœurs, au lieu de voter contre elles.

— On lit dans le *Monde:*

« Il y a de singuliers revirements de fortunes! Une lettre de M. Courbet, publiée en partie par le *Figaro*, est sur le point de le faire rentrer en grâce auprès des conservateurs. C'est bien à tort, paraît-il, qu'il, porte la responsabilité du renversement de la colonne Vendôme. Selon M. Courbet, l'honorable M. Jules Ferry. qui réclamait sous l'Empire *des destructions nécesaires*, et le *non moins honorable docteur Robinet*, seraient les auteurs de cet acte de vandalisme. Si le peintre d'Ornans a proposé de *déboulonner* le plus beau trophée de notre gloire militaire, c'était uniquement pour le sauver de leur fureur.

« Pour peu que l'exactitude de cette révélation se confirme, elle ne manquera pas d'agiter le pays. Nous croyons pouvoir annoncer qu'une commission de médaillés de Sainte-Hélène s'est déjà réunie dans le but d'offrir un souvenir à M. Courbet, comme réparation des injustices que lui ont values ses patriotiques efforts.

Prusse. — Le cardinal Ledochowski, exilé, qui habite près de Rome, vient d'adresser, la lettre suivante au baron de Loë, un des chefs du parti catholique en Allemagne:

« *Albano, 15 août 1876.*

« Monsieur le baron,

« C'est, je crois, demain, dans l'octave et sous les auspices de la très-sainte Vierge, que vous allez inaugurer les mois de la captivité à laquelle vous ont condamné les hommes dont le devoir serait celui d'administrer la justice.

» Je m'estime heureux de pouvoir vous envoyer mes sincères félicitations. Vous avez travaillé à défendre la bonne cause, vous avez déployé un zèle qui nous a tous édifiés dans les grandes œuvre de foi qui ont rajeuni l'esprit religieux en Allemagne. Il vous revenait donc de droit de souffrir persécution pour le nom de Jésus-Christ. On vous a condamné à la prison; Notre Seigneur a passé par là, et il n'y a pas de gloire plus belle pour le disciple que celle de subir le sort de son divin Maître. Je me réjouis donc avec vous de l'honneur qui vous est échu en partage; les méchants ne le comprennent pas, ceux qui aiment la vérité et la justice vous envient.

» Daigne le doux Sauveur, qui vous a accordé cette grâce, vous donner aussi celle de supporter, sans préjudice pour votre santé, les privations et les ennuis de votre captivité, et puisse *la peine qui vous a été injustement* infligée par les ennemis du Christ ramener, par les mérites de la patience avec laquelle vous l'aurez supportée, *ces malheureux* dévoyés au bercail de l'unité catholique.

» Veuillez recevoir, monsieur le baron, l'hommage de mon profond respect et l'assurance des sentiments dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur.

» † MIECISLAS, cardinal LEDOCHOWSKI,
« *archevêque de Gnesen et Posen.* »

Bavière. — Dernièrement a eu lieu, à Munich, un concours entre les jeunes filles qui aspirent aux fonctions d'*institutrice*. Il y avait trente-cinq aspirantes formées par l'enseignement laïque et onze seulement instruites par les *congréganistes*. Parmi les premières, *onze ont été refusées, tandis que* pour les congréganistes il n'y a pas eu un seul échec. La note *très distinguée*, qui n'avait pas été accordée depuis trois ans, a été obtenue par une seule candidate, et c'était une élève des sœurs! Sauf les n^os^ 6 et 7, toutes les premières places, jusqu'au n^o^ 13 inclusivement, ont été obtenues par les congréganistes, si bien que la commission d'examen a dû faire publiquement leur éloge, en constatant leur grande supériorité sur les autres.

Turquie. — Un télégramme de sire H. Elliot annonce que les commissaires de la Porte ont déposé leur rapport sur les excès de Bulgarie Les principaux chefs des bachi-bozouks ont été aussitôt arrêtés et traduits devant les tribunaux. Le gouverneur d'Andrinople a été destitué pour avoir ordonné l'armement général des musulmans ou maintenu cet ordre après qu'il avait cessé d'être nécessaire.

Le général Kemball, officier délégué au quartier-général turc, a informé sir H. Elliot que les troupes irrégulières ont commis de grandes déprédations en Serbie, contre lesquelles il a protesté avec énergie, mais il ne connaît aucun cas de violation de femmes ou de mutilation de blessés. Sir H. Elliot a énergiquement soutenu les protestations du général Kemball auprès du gouvernement et de strictes instructions ont été envoyées au commandant turc.

— La réponse de la Porte, quoique formulant les conditions nécessaires d'une paix durable, s'en remet néanmoins aux puissances pour les négociations.

Tunis. — Le général tunisien Runstem, qui avait été envoyé par le bey à Constantinople pour y saluer le sultan Mourad, est revenu à Tunis en apportant au bey un sabre enrichi de pierreries et ayant appartenu à Abdul-Medjid. Un assez grand nombre de décorations ottomanes ont été conférées à des fonctionnaires tunisiens. Le premier ministre, général Khérédine, qui avait déjà le grand cordon de l'Osmanié, a reçu celui du Medjidié.

La mission tunisienne n'était pas arrivée depuis vingt-quatre heures, que le télégraphe y a appris l'avènement du nouveau sultan. Malgré cette nouvelle, la cérémonie de la remise du sabre à S. A. le bey, au nom du sultan Mourad, cérémonie dont le jour avait *été déjà fixé, n'a pas été contremandée. Elle* a eu lieu en présence des fonctionnaires tunisiens et avec les prières d'usage pour la conservation du sultan que l'on savait déjà renversé. Mais le lendemain, des salves d'artillerie tirées par tous les forts de Tunis, conformément aux ordres du grand-vizir, constataient officiellement l'avènement d'Abdul-Hamid. Il est, dit-on, probable que le général Rustem retournera à Constantinople pour remplir la même mission.

FAITS DIVERS.

Exploits des tigres dans l'Inde:

Dans la seule présidence de Madras, d'après les relevés officiels, les tigres ont égorgé, pendant les trois premiers mois de 1876, 152 chevaux, 529 vaches, 204 veaux, 124 taureaux, 125 moutons, 189 chèvres, 7 poneys, 8 ânes, 89 chiens et 12 porcs. Cependant, les chasseurs ne manquent pas dans cette partie de l'Inde. On cite même une Anglaise, lady Havelock, qui a tué de sa main, tout récemment, un énorme tigre, la désolation du district Koondahs, près des monts Neilgherries.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

PARIS, 15 septembre.

Le *Temps* publie un télégramme de Semlin en date du 15 disant que 300 Russes étaient arrivés ce matin et qu'Osman pacha marcherait sur Banja par la vallée du Timok.

—

PARIS, 15 septembre.

Le journal la *France* publie le texte complet du traité préliminaire offensif et défensif, en dix articles, conclu à Berlin, le 11 juin 1876, entre M. Biamarck et le prince Gortschakoff.

Par ce traité, l'Allemagne et la Russie s'engagent à ne pas agir relativement à l'Orient sans un concert préalable. Elles garantissent le *statu quo* en Serbie si les Serbes sont battus, et stipule que les puissances convoqueront un congrès, si les Serbes sont vainqueurs, sur la base de l'entière indépendance de tous les pays slaves.

Les deux puissances proposeront aux autres gouvernements d'inviter le sultan à transférer sa résidence en Asie, et occuperont Constantinople et le Bosphore jusqu'à *ce qu'il soit statué autrement. S'il y avait* désaccord dans le congrès, les troupes russes et allemandes occuperaient la Turquie d'Europe pour en faciliter l'organisation.

La *France* ajoute qu'elle garantit l'authenticité de ce document.

Association suisse de Pie IX

Section de Fribourg.

Dimanche 17 septembre 1876. Réunion au lycée à quatre heures après-midi.

Tractanda. Organisation du départ pour Promasens. Communications.

Messieurs les membres de la section sont priés d'y prendre part.

LE PRÉSIDENT.

Fribourg.

PRIX DES GRAINS du 12 août. 1876.

Seigle, le quarteron de fr.	2 00	à fr.	2 70
Froment, »	3 20	à »	4 00
Messel, »	2 30	à »	2 60
Epeautre, »	1 30	à »	1 50
Orge, »	1 90	à »	2 20
Avoine, »	1 20	à »	1 55
Gru, la livre, »	0 26	à »	0 28
Poissette noire »	4 50	à »	6 00
» blanche »	5 50	à »	6 00
Esparcette »	0 00	à »	0 00

Bureau central d'annonces : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Pour la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE et l'ANGLETERRE, les annonces sont reçues à l'Agence de G. L. DAUBE, à FRANCFORT-SUR-MEIN.

Pour PARIS et la FRANCE, chez M. J.-B. CHANARD, 41, boulevard Saint-Germain, PARIS.

SERVICE DES CHEMINS DE FER, A DATER DU 1er JUIN 1876.

1° De Lausanne à Berne.

		matin	matin	soir	atin	soir	soir
LAUSANNE, départ.	—	5 10	8 35	1 30	10 50	4 07	7 »
PALÉZIEUX.	—	6 07	9 32	2 16	12 16	5 24	7 56
ROMONT,	—	6 55	10 20	2 52	1 55	6 40	8 42
FRIBOURG, arrivée.	—	7 47	11 10	3 28	3 13	7 47	9 27
FRIBOURG, départ.	5 45	7 59	11 21	3 35	4 35		9 35
BERNE, arrivée . .	7 23	9 05	12 25	4 25	6 25		10 35

2° De Berne à Lausanne.

BERNE, départ.	—	6 22	10 30	8 10	2 45	6 25	7 50
FRIBOURG, arrivée	—	7 35	11 21	10 10	3 55	7 37	9 35
FRIBOURG, départ	4 45	7 47	11 28	10 40	4 03	7 47	—
ROMONT	6 03	8 47	12 08	12 52	5 02	8 47	—
PALÉZIEUX	7 04	9 30	12 42	2 20	5 44	9 30	—
LAUSANNE, arrivée . . .	8 03	10 15	1 20	3 25	6 30	10 15	—

3e Ligne Bulle-Romont.

BULLE, départ	5 »	9 20	1 45	7 35
ROMONT, arrivée	5 48	10 07	2 32	8 22
ROMONT, départ	7 05	12 15	3 »	9 »
BULLE, arrivée	7 57	1 07	3 52	9 52

4e Ligne Morat-Lyss.

MORAT, départ	5 50	11 30	3 50	7 28
LYSS, arrivée	6 45	12 35	4 45	8 15
LYSS, départ	7 30	2 35	6 »	8 50
MORAT, arrivée	8 35	3 30	5 55	9 45

AVIS

Nous avons l'honneur d'informer notre honorable clientèle, que pour cause de fêtes religieuses, nos magasins resteront fermés le mardi et mercredi, soit les 19 et 20 septembre prochain,

(4452) J, NORDNANN & fils

UNE orpheline, âgée de 11 à 12 ans, intelligente, sage et jouissant d'une bonne santé, serait admise dans une excellente famille de la Suisse allemande, qui se chargerait de son entretien et de son éducation. (4426)

UN jeune homme de la Suisse allemande qui a achevé ses études littéraires, désire se placer à Fribourg. comme précepteur à des conditions très-favorables, il connaît assez bien le piano. 4432

S'adresser au bureau de la Liberté.

A VENDRE

à prix réduits des livres presque neufs des 4 premières littéraires. S'adresser au magasin, n° 46, Grand'Rue à Fribourg. (4444)

PILULES GOURMANDES PURGATIVES CAUVIN

VÉGÉTALES GOURMANDES.

Pilules purgatives et dépuratives de sang.

CAUVN, 53, boulevard Sébastopol, Paris.

Hygiéniques, préventives, curatives de la constipation et de tous les malaises qui, négligés, font les maladies, comme migraine, aigreurs, glaires et bile.

et 30 années de services attestés en France à l'étranger.

Dépôt à Fribourg, droguerie Ch. LAPP.

GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK

Apéritifs, dépuratifs. BOITES BLEUES PARIS Pharmacie LEROY

Genève : Pharmacie HABEL et toutes les bonnes pharmacies.

De retour du service militaire, le

Dr SCHALLER, JUNIOR

reprend dès aujourd'hui ses consultations.

Grand'fontaine, n° 1

(4422) (H 207 F)

EN VENTE

à l'imprimerie catholique suisse, à FRIBOURG.

Le vrai et le faux en matière d'autorité et de liberté d'après la doctrine du Syllabus par le R. P. At, prêtre du Sacré-Cœur, 2 vol. in-12 de 1050 pages; prix : 8 fr.

Les catholiques libéraux, jugés par un publiciste français. Appréciation de l'ouvrage du R. P. At. *Le vrai et le faux,* une brochure de 35 pages; prix : 40 cent. 3 F

C 213

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE, A FRIBOURG.

Saint Germain d'Auxerre par le prêtre Constance de Lyon, par le P. André Gouilloud S. J. 1 vol. in-12 de 200 pages; prix : 2 fr.

Le Mont St-Michel. Guide du Pèlerin, par Oscar Havard, 1 brochure de 72 pages; prix 30 cent. C 2097F

La Question de l'Enseignement, par Mgr Landriot, archevêque de Reims, 1 brochure in-12; prix : 25 cent.

Lettre de Mgr Manning sur l'Education chrétienne, 1 brochure de 30 pages; prix : 1 fr. 50.

Le Jour du Seigneur, par E. Hello, Brochure in-18 jésus; prix : 50 cent.

Les secrets de la sainteté. Extrait des œuvres du Père Alphonse Rodriguez S. I. 3 vol. in-18 de 1000 pages; prix : 3 fr.

L'Enseignement laïque, par Lenain-Proyart, 1 vol. in-12 de 65 pages; prix : 30 cent.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

grand'rue, n° 10, FRIBOURG :

Le Cloître dans le Monde, par G. Rouquette 1 vol. in-12 de 368 pages; prix : 2 fr. 50.

Conférences sur la Divinité de Jésus-Christ, par l'abbé Freppel, 1 vol. in-12 de 308 pages; prix : 3 fr.

Méditations sur l'Eglise et sur la Papauté par Mgr Ozonam, 1 vol. in-12 de 576 pages prix : 2 fr.

Grandeurs et Devoirs de la Vie religieuse, par Mgr l'Evêque de Nîmes, 1 vol. in-12 de 87 pages; prix : 2 fr.

La Vie chrétienne. Sermons par l'abbé Freppel, 1 vol. in-18 de 214 pages; prix : 4 fr.

Le Symbolisme, par Mgr Landriot, 1 vol. de 442 pages; prix : 3 fr. 50. C 2099 F

Etablissement International

D'ÉDUCATION DE JEUNES GENS CATHOLIQUES

A FISCHINGEN

(Canton de Thurgovie) SUISSE.

Le but de cet établissement international est de donner aux élèves une éducation chrétienne, qui les rende en même temps habiles pour la carrière commerciale et industrielle. L'institution de Fischingen se propose particulièrement l'étude des langues modernes et des branches introduites dans les écoles industrielles et commerciales les plus renommées. Pour être admis dans l'établissement, il faut, en général, avoir constaté l'achèvement des classes primaires. Les cours commencent au mois d'octobre; néanmoins, les places libres peuvent être occupées en tout temps. Les élèves peuvent passer dans l'établissement les vacances d'automne. Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. WILD, avocat, président du Conseil catholique du canton, de Thurgovie, ou au directeur J. PERNSTEINER, à FISCHINGEN. (4260)

PENSIONNAT DE JEUNES GENS

A ZOUG (Suisse).

Les soussignés ont l'honneur d'attirer sur cet établissement l'attention des parents et tuteurs qui désirent procurer à leurs fils et pupilles une éducation catholique, l'avantage de faire des études commerciales, techniques et scientifiques. Le bâtiment du pensionnat, vaste et bien construit, s'élève à peu de distance de la ville dans une situation des plus pittoresques et salubres.

L'institut est dirigé par des ecclésiastiques. Prix de pension modérés. Prospectus gratis. S'adresser pour de plus amples renseignements à

H. Al. KEISER, *directeur,* Alph. **MEIENBERG,** *préfet.*

(M 2182 Z) (4238)

SOUVENIR DU GRAND JUBILÉ 1875.

Tableau en 3 couleurs, avec encadrement, feuille simple, . . . 40 centimes

» » sur carton avec vernis, 90 »

Depuis dix exemplaires, il en est toujours fourni gratuitement 1 sur 10 en sus, donc 5 tableaux gratuits sur une commande de 50 et 10 pour une commande de 100.

Dépôts : FRIBOURG. *Imprimerie Catholique. Bureau du Chroniqueur, Mme Meyll.*

CHATEL St DENIS, *M. Waldmeyer, Mlles Dewarrat.*

(4402)

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

DE

ALBERT CADÉ

Rue de Lausanne, à Fribourg.

Le plus grand choix du canton en horlogerie, montres, pendules, chaînes, fournitures, etc., etc.

Environ 200 pendules représentées dans tous les prix.

Plus de 400 montres de 20 à 1000 francs.

Prix très-avantageux. Grand rabais sur la vente en gros. (C 3452 F)

BOURSE DE GENEVE DU 15 SEPTEMBRE.

FONDS D'ÉTAT, etc.	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
4 0/0 Genevois	91 1/2	»	91	—
4 1/2 0/0 Fédéral	102 3/8	»	102	102 3/8
5 0/0 Italien	—	73 90	73 75	73 80
6 0/0 Etats-Unis	—	»	—	—
Oblig. Domaniales ital	506	—	505 50	506 50
Oblig. Tabacs ital. 6 0/0	508 75	»	507 50	510
Oblig. Ville Genève, 1861	—	»	—	—
Ouest-Suisse, 1856-57-61.	429	»	429	430
id. empr. 1879.	—	»	—	—
Suisse-Occidentale, 1873.	935	—	932 50	535
Franco-Suisse	—	»	315	—
Jougne-Eclépens	307	»	306	307
Lyon-Genève	—	»	—	—
Lomb. et Sud-Autriche.	240 50	—	240 50	241
id. nouvelles.	245	»	245	24 50
Autrichiens 1868	318	»	— 00	320
Livournaises	—	»	—	—
Méridionales	215 5/0	—	215 50	218
Bons-Méridionaux.	517 50	»	517 50	518
Romaines	—	»	—	237 50
Est-Tenn. Virg. et Géorg.	4400	»	4400	4500
Central Pacifique	—	»	5180	—
Obl. Soc. immob. genev.	—	»	—	—

ACTIONS	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
Suisse-Occidentale	140	138	138 75	1450
Central-Suisse	350	350	352 50	—
id. nouveau	—	—	—	—
Nord-Est-Suisse	—	—	—	34
Saint-Gothard	245	243 75	243 75	245
Union-Suisse privilégiée	—	—	—	—
Autrichiens	—	»	—	—
Banque du Commerce	—	»	—	—
Banque de Genève	—	»	138	—
Comptoir d'Escompte	—	»	590 00	600
Banque Fédérale	—	»	495 50	495
Banque comm. de Bâle	—	—	472	475
Crédit Suisse	—	»	—	—
Crédit Lyonnais	—	»	—	—
Banque de Paris	—	571 25	570 —	572 50
Banque de Mulhouse	—	1035 —	1035 00	1036 25
Association Financ. de Genève	—	»	— —	470
Alsace et Lorraine	—	1007 50	— 50	1017 50
Industrie genev. du Gaz	—	»	250	505
Omnium genevois	—	»	—	655
Soc. Immob. genevoise	—	—	—	1210
Immeub. des Tranchées	—	»	00	—
Remboursables Sétif	—	»	—	—
Parts de Sétif	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

14 Sept.	AU COMPTANT	15 Sept.
		95 3/4
95 13/16	Consolidés	71 85
71 95	3 0/0 Français	106 22
106 30	5 0/0 id.	
	Or, à New-York. . 110 12	

	A TERME	
71 82	3 0/0 Français	71 80
106 40	5 0/0 id.	106 47
73 72	5 0/0 Italien	73 65
14 65	3 0/0 Espagnol	14 35
—	Banque de France	13 60
1070	Ranque de Paris.	1068 75
—	Crédit Lyonnais.	592 50
215	Mobilier Français	215 —
651 25	id. Espagnol	622 50
593 75	Autrichiens	588 75
710	Suez	711 25
—	Ville de Paris 1875	—

Bureau central d'annonces : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Pour la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE et l'ANGLETERRE, les annonces sont reçues à l'Agence de G. L. DAUBE, à FRANCFORT-SUR-MEIN.

Pour PARIS et la FRANCE, chez M. J.-B. CHANARD, 41, boulevard Saint-Germain, PARIS.

SERVICE DES CHEMINS DE FER, A DATER DU 1er JUIN 1876.

1° De Lausanne à Berne.

	matin	matin	soir	atin	soir	soir
LAUSANNE, départ.	—	5 10	8 35	1 30	10 50	4 07	7 »
PALÉZIEUX.	—	6 07	9 32	2 16	12 16	5 24	7 56
ROMONT,	—	6 55	10 20	2 52	1 55	6 40	8 42
FRIBOURG, arrivée.	—	7 47	11 10	3 28	3 13	7 47	9 27
FRIBOURG, départ.	5 45	7 59	11 21	3 35	4 35		9 35
BERNE, arrivée . .	7 23	9 05	12 25	4 25	6 25		10 35

2° De Berne à Lausanne.

BERNE, départ.	—	6 22	10 30	8 10	2 45	6 25	7 50
FRIBOURG, arrivée	—	7 35	11 21	10 10	3 55	7 37	9 35
FRIBOURG, départ	4 45	7 47	11 28	10 40	4 03	7 47	—
ROMONT	6 03	8 47	12 08	12 52	5 02	8 47	—
PALÉZIEUX	7 04	9 30	12 42	2 20	5 44	9 30	—
LAUSANNE, arrivée	8 03	10 15	1 20	3 25	6 30	10 15	—

3e Ligne Bulle-Romont.

BULLE, départ	5 »	9 20	1 45	7 35
ROMONT, arrivée	5 48	10 07	2 32	8 22
ROMONT, départ	7 05	12 15	3 »	9 »
BULLE, arrivée	7 57	1 07	3 52	9 52

4e Ligne Morat-Lyss.

MORAT, départ	5 50	11 30	3 50	7 28
LYSS, arrivée	6 45	12 35	4 45	8 15
LYSS, départ	7 30	2 35	6 »	8 50
MORAT, arrivée	8 35	3 30	5 55	9 45

Demande d'échange.

Un directeur de Poste de la Suisse centrale, qui tient en même temps un bureau d'expédition de marchandises *désire mettre en pension* dans la Suisse française *son fils âgé de 19 ans*, pour qu'il se perfectionne dans la langue française tout en travaillant à côté. *En échange* on *prendrait en pension un jeune homme ou une jeune fille* à qui l'on donnerait le temps et les directions nécessaires pour apprendre la langue allemande. (H 6850)
(4454)

UNE DAME seule habitant Lyon demande une bonne de 35 à 40 ans, connaissant le service, la cuisine et sachant travailler. On exige de bons renseignements. S'adresser au bureau du Journal qui indiquera. (4456)

REOUVERTURE
DU
Jardin d'enfants,
(Système Frœbel et Ecole enfantine),

à partir du 1er octobre. S'adresser à Mlle Challamel, rue de Lausanne 117. (4458)

ON DEMANDE

Un bon scieur et un apprenti scieur. S'adresser à M. A. Monnin, maire, & Cie, à Bassecourt (Jura Bernois). (4460)

VENTES DE BOIS
dans les forêts cantonales.

Belfaux, lundi 2 octobre, à 9 heures, 120 stères, sapin sec. Rendez-vous des miseurs, à l'entrée de la forêt, vis-à-vis de Rosière.

Berley, 3 octobre, à 10 heures, 400 stères, sapin sec, 16 billes, 400 fagots.

Chanéaz, 4 octobre, à 9 heures, 160 stères, 3 billes.

Bois de Cornaz, 120 stères sapin.

Grand Chaney, 3 stères sapin.

Bibou, 21 stères sapin.

Au bois du Sac, 45 stères, hêtre sec.

La misedes bois préparés dans ces quatre dernières forêts aura lieu à l'auberge de Posieux, vendredi 6 octobre, à 10 heures.

L'inspecteur en chef des forêts,
(4462) EDMOND GOTTRAU.

Vente de bois
dans la forêt de Monteynan
propriété du Collége.

Jeudi, 28 octobre, 1600 fagots, 20 moules sapin, 40 moules hêtre, 7 billes.

Rendez-vous des miseurs, à 10 heures, chez le forestier cantonal, à Chésalles.

L'inspecteur en chef des forêts,
(4464) EDMOND GOTTRAU.

FILATURE DE LIN
BURGDORF, (BERTHOUD)

se recommande pour le filage à façon de lin, chanvre et étoupes aux prix les plus modérés. (H 1233 Y)

DÉPOTS DANS LE CANTON DE FRIBOURG
et localité vaudoise limitrophe

chez Madame A. Majeux Savary, à Fribourg ; chez Madame Dougoud Ayer, à Romont ; chez M. Eugène Wæber, à Bulle ; chez Mademoiselle Julie Bischoffi, à Avenches.
(4466)

A LA SCHWEIZERHALLE
Grand'rue, n°59, à Fribourg,

Vente de vins à pots renversés

Le rouge à 45 cent. la bouteille,

Le blanc, à 40 » «

Rabais sensible pour tout achat dépassant 10 pots. — Entrée par la ruelle des Epouses et la Grand'rue.
(4400) T. GENOUD.

A LOUER

un bureau situé au centre de la ville. S'adresser au bureau de la *Liberté*. (4334)

AVIS

Le soussigné fait connaître à l'honorable public et notamment à MM. les aubergistes que M. Sedel s'est retiré de son commerce le 1er juin dernier,

Le soussigné, ayant pris la brasserie à son propre compte, fera tout son possible pour servir au mieux sa clientèle et ses amis, comme au temps de son prédécesseur M. Knapps. JULES BERGER
(4442) *brasseur*

VENTE DE TOURBE

de 1re qualité, des tourbières de Garmiswyl, Ræsch. Rosé, Avry, Prez et Seedorf, en gros et en détail, par sac. S'adresser directement à Joseph Schueuwly, rue de Romont n° 63, à Fribourg. (4446)

SOUVENIR DU GRAND JUBILÉ 1875.

Tableau en 3 couleurs, avec encadrement, feuille simple, . . . 40 centimes
» » » sur carton avec vernis, 90 »

Depuis dix exemplaires, il en est toujours fourni gratuitement 1 sur 10 en sus, donc 3 tableaux gratuits sur une commande de 50 et 10 pour une commande de 100.

Dépôts : FRIBOURG, *Imprimerie Catholique, Bureau du Chroniqueur, Mme Meyll.*
CHATEL-St DENIS, *M. Waldmeyer, Mlle Dewarrat.*
(4402)

Librairie Grosset et Trembley à Genève

PIE IX
sa vie, son histoire, son siècle

par VILLEFRANCHE. — 1 vol. in 8°. — Prix 7 francs. (4408)

PROPAGANDE CHRETIENNE

RECOMMANDÉE AU CLERGÉ, AUX CONGRÉGATIONS ET AUX INSTITUTEURS.

LE PLAIN-CHANT RENDU FACILE

Par le Frère ACHILLE de la Miséricorde

Lecture du chant à première vue sur toutes les clefs au moyen d'une lettre initiale artistement gravée dans chaque note.

Ouvrages notés en plain-chant, selon ce système facile :

Petit solfége pour former la voix des enfants, vol. in-12, cart. 60 c. 60 c.
Méthode élémentaire (chant de Reims et de Cambrai), vol. in-12, cart. (3e édition) 60 c.
Paroissien noté à l'usage des fidèles et des enfants de chœur (ouvrage très-intéressant) beau vol. in-18, rel. bas., 2 fr., tr. dor. 2 fr. 25. (Indiquer quel chant on suit ; il y a des tirages spéciaux.)
La Lyre du sanctuaire, 19 motets et chants de toute beauté, gr. in-8° (3e édition, très-bien goûtée). 2 fr.
Echos de l'adoration perpétuelle (12 délicieux motets), vol. in-8° (3e édition très-aimée du clergé). 60 c.
Pieux échos des chapelles de la Vierge (10 chants d'une douce piété), brochure in-8°, (2e édition), 60 c.
Les Délices du sanctuaire, psaumes, Magnificat, motets et proses, d'une rare beauté, in-8°, la douzaine, 6 fr. ; l'exemplaire, 75 c.
L'enfant de chœur organiste en huit jours, méthode d'harmonium du genre nouveau, d'une facilité étonnante, 3e édition, augmentée de deux très-belles messes, broch. in-8°, 1 fr. 50
Choix de 30 beaux cantiques pour les grandes solennités, vol. in-18. (Ouvrage recommandé aux amateurs de beaux cantiques), 60 c.
L'abeille harmonieuse (33 cantiques à Marie), vol. in-18, 60c.
Le cantique paroissial (très-bel ouvrage), magnifique vol. de 576 pages. (2e édition de toute beauté.) Prix : relié, 2 fr. 50
Le même, paroles seules, in-18, cartonné, à douzaine, 10 fr., l'exemplaire, 1 fr.
Hymne à la Croix (chant montagnard de toute beauté), 25 c.
Hymne au Sacré-Cœur, chantée à Paray-le-Monial, 25 c.
Magnificat solennel, solos et chœurs à 1 voix (très-beau chant), 25 c.
A N.-D. de Pontmain, gloire, amour ! (gracieux chant). 25 c.
L'Ange et l'âme ou le ciel et l'autel, 2 cantiques d'une céleste beauté, 25 c.
Deux Messes solennelles pour les grandes fêtes, solos et chœurs à 1 voix, d'un effet grandiose, in-8°, la douzaine, franco, 6 fr. ; l'exemplaire, 75 c.
Aux divins cœurs de Jésus et de Marie, gloire, amour, solo et chœur, à 3 voix, très-beau chant, 25 c.
A N.-D. de Lourdes, gloire, amour ! délicieux cantique, 25 c.

La collection, *franco*, 14 fr.

S'adresser à l'Imprimerie Catholique Suisse, Fribourg. (C 1297 F)

BOURSE DE BALE, 16 SEPTEMBRE.

OBLIGATIONS D'ÉTAT.	Intérêt.	Remboursables.	DEMANDÉ	OFFERT
Fédérales 1867.	4 1/2	1876-1892	—	—
id. 1871.	4 1/2	1877-1886	102 3/4	101 1/4
Berne, 1861-64-65-74-75	4 1/2	1875-80-1900	—	—
Fribourg, 1. Hyp.	4 1/2	1864-1895	—	98 1/2
id. Emprunt 1872.	4 1/2	1873-1897	98	—
id. id. garanti.	5	1880-1890	—	—
OBLIGATIONS DE CHEMINS DE FER				
Central	5	1864-1888	—	99 3/4
id.	4 1/2	1877	100	—
id.	4 1/2	1881-1884	—	—
id.	4 1/2	1888-1890	—	—
Nord-Est.	4 1/2	diverses	—	92
Central et Nord-Est	4 1/2	1886-1892	94	97
Gothard	5	1884-1892	61	93
Arth.-Righi	5	1883	85	58 1/4
Berne-Lucerne	5	1881-1885	52	49
Lignes du Jura	5	1881-1885	—	100 1/4
Empr. 22 millions	5	1881-1890	98	—

ACTIONS DE BANQUE	VALEUR nominale	VERSÉ	RAPPORT pour 1874 %	DEMANDÉ	OFFERT	PAYÉ
Banque de Bâle	5000	2500	6 36	—	—	—
Assoc. banq. de Bâle	500	200	4 —	450	448 3/4	448 3/4
Banque comm. de Bâle	500	entières	4 —	—	370	—
Banque hyp. de Bâle	1000	id.	6 50	—	1160	—
Compte d'Esc. de Bâle	2000	id.	5 37	2200	200	—
Banque fédérale	500	id.	7 —	—	500	—
Crédit argovien	500	id.	4 —	—	400 —	—
Banque de Winterthour.	500	id.	4 —	—	—	—
Crédit lucernois	500	id.	2 31	360	325	—
Banque com. Schaffouse.	500	id.	0 —	—	—	—
Crédit suisse.	500	id.	5 —	—	518 3/4	—
Banque d'Alsace-Lor.	500	250	7 —	507 1/2	502 1/2	—
id. de Mulhouse	500	250	5 —	470	467 1/2	—
Crédit lyonnais.	500	250	—	—	—	—
ACTIONS DE CHEMINS DE FER:						
Central	500	entières	5 —	367 1/2	354 1/3	—
Nord-Est.	500	id.	8 —	360	—	—
Gothard	500	300	—	517 1/2	515	—
Righi	500	entières	6 —	262 1/2	255	—
Arth.-Righi	500	id.	15 —	765	755	765
Ouest, actions anciennes	500	id.	—	—	—	—
id. de priorité	500	300	—	165	—	—
Chemins de fer réunis	500	entières	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

15 Sept.	AU COMPTANT	16 Sept.
95 3/4	Consolidés	95 1/2
71 85	3 0/0 Français	71 05
106 25	5 0/0 id.	106 25
	—	
	Or, à New-York. 110	
	A TERME	
71 80	*3 0/0 Français*	70 90
106 47	5 0/0 id.	106 25
73 65	5 0/0 Italien	73 35
14 35	3 0/0 Espagnol	14 35
—	Banque de France	1067 50
1068 75	Ranque de Paris.	—
592	Crédit Lyonnais.	215 75
215	Mobilier Français	615
622 50	id. Espagnol	587 50
588 75	Autrichiens	708 75
711 25	Suez	—
—	Ville de Paris 1875	

grès consiste à faire table rase de tout, pour faire place à un ordre de choses sans rapport avec le caractère, les croyances, les mœurs et les besoins d'un peuple. Au lieu de détruire radicalement, plutôt aussi que de tout centraliser au profit de la statolatrie, nous croyons que pour le bonheur d'un pays, il vaut mieux faire respecter le droit et la justice, améliorer les institutions existantes, en profitant des enseignements de l'histoire, en tenant sagement compte des traditions du passé et des légitimes exigences de notre époque. Nous avons de trop beaux souvenirs dans le passé pour que nous ne voulions dater que d'aujourd'hui.

Et après cela, ceux qui nous disent que nous ne sommes pas de bons patriotes, ne nous empêcheront pas d'aimer, de servir la patrie en marchant sur les traces du glorieux patron de notre Association, Nicolas de Flüe, qui fut le modèle des pères de famille, le modèle des guerriers, l'honneur de la magistrature et en même temps le meilleur des chrétiens. En saluant cette grande figure qui domine la diète de Stanz, que l'on vienne nous dire que le catholicisme ne sert qu'à affaiblir le patriotisme.

Il ne suffit pas, messieurs, d'avoir des principes, des croyances. Il faut qu'il y ait encore le dévouement à la cause que l'on sert, oui, messieurs, le dévouement qui a pour origine l'amour et l'enthousiasme d'une belle cause, et pour conséquence l'esprit de sacrifice et le devoir poussé jusqu'à l'héroïsme.

Il y aura toujours dans tous les pays des gens qui ne croient rien devoir à la société, gens honnêtes du reste, qui ne demandent qu'à jouir des bienfaits de la tranquillité publique, mais qui en retour s'imaginent n'avoir rien à faire pour défendre cet ordre social qui fait leur sécurité.

Consultons l'histoire et quand nous voyons toutes les ruines accumulées par les révolutions, toutes les plaies sociales ouvertes par le génie du mal, nous constatons peut-être qu'une partie de ces malheurs sont venus fondre sur un pays par la connivence des conservateurs qui n'ont pas su s'unir pour résister au torrent dévastateur.

Arrière donc ces malheureuses et mesquines divisions qui s'élèvent quelquefois au milieu de nous, alors qu'il n'est pas trop du concours de tous pour sauvegarder des intérêts communs, pour défendre ce que l'on a de plus cher, sa foi, ses principes, ses libertés politiques et religieuses. Que chacun accepte franchement sa part de travail dans la lutte pour le bien. Dans notre siècle, tout se fait par l'association. La solidarité de tous pour l'action commune, voilà la loi, hors de laquelle il n'y a pas de progrès véritable. Unissons-nous donc. Appliquons-nous à toutes les œuvres de bienfaisance que nous recommande le Pius-Verein.

Mon toast est au dévouement à la cause catholique et à tout ce que le Pius-Verein pourra faire d'utile au canton de Fribourg.

Toast de M. Thorin.

Messieurs,

Vous avez pu lire naguère comme moi dans les journaux cette annonce emphatique :

» On écrit de Fribourg que la réforme gagne tous les jours de nouveaux adhérents dans ce canton. Le moment viendra bientôt où des milliers de citoyens, patriotes et chrétiens à la fois, planteront sur les bords de la Sarine la bannière de notre église nationale, dite vieille-catholique ou néo-protestante... » oui, néo-protestante : c'est le mot !

Que l'auteur de ces lignes prenne ses rêves pour des réalités, des vessies pour des lanternes magiques, il n'y a guère lieu d'en douter. Qu'il y ait du reste dans notre canton des gens, aussi peu patriotes que peu chrétiens, mûrs pour le schisme et l'apostasie, ce n'est, hélas ! que trop vrai. Les fruits véreux tombent tout naturellement de l'arbre sans qu'on ait besoin de les secouer. Et puis on ne se joue pas impunément de la foi de son baptême : Dieu permet tôt ou tard que ceux qui, de fait et en principe, ont cessé d'appartenir à l'âme de l'Eglise, finissent par se retrancher du corps de l'Eglise. Terrible châtiment qu'ils s'infligent à eux-mêmes tout en se rendant justice !

Au fond, messieurs, avez-vous jamais bien compris cette force qui se joue de nos jours sous le nom ou le pseudonyme de vieux-catholicisme ? Immense piperie faite pour tromper les sots et les niais qui veulent bien s'y laisser prendre ! Véritable machine de guerre imaginée pour dépouiller les catholiques et se mettre tout bonnement à leur place, sans gêne ni vergogne, comme cet oiseau parasiste qui s'installe subrepticement au fond d'un nid qu'il n'a point fait et qui n'était pas fait pour lui, et se nourrit d'une substance qui ne lui appartient pas davantage. N'est-ce pas plus commode en effet de prendre les églises que de les bâtir ? de s'emparer des bénéfices et des rentes que de les fonder ? A chacun sa tâche, et si celle là est facile, à coup sûr elle n'est pas belle : c'est celle des annexeurs, des chevaliers d'industrie de tout genre, de la force brutale !

Malgré tous ces avantages factices, malgré tout l'or et tout l'appui de certains gouvernements, le vieux-catholicisme est mort-né. Et ce ne sera pas un soi-disant évêque national, un évêque à la Reinkens, qui le fera revivre.

Voulez-vous que je vous dise mon dernier mot ? Le vieux-catholicisme est un être hybride qui ne produira rien que le doute et la négation dont il est né ; un anachronisme qui veut nous faire remonter le cours des âges et se trompe de trois cents ans.

S'il vient à s'implanter ou s'il tente de s'implanter dans le canton de Fribourg, soyez-sûrs qu'il ne fera pas de brillantes affaires. Il se fera montrer au doigt; il servira à séparer la paille du froment, comme à Laupen, à retremper la foi des bons, à réveiller celle des tièdes et des endormis.

Messieurs, je bois à l'union de tous les vrais catholiques, union entr'eux, union avec le pape, les évêques, les pasteurs légitimes, union de foi et d'amour dans la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Toast de M. Robadey, député.

Chers concitoyens !

Dans ce beau jour, grand meeting du peuple catholique fribourgeois, le cœur de chacun doit battre d'émotion. Je vois ici réunis : le prêtre, le magistrat, le vieillard, le jeune homme, la femme, l'enfant. Pourquoi, me demandé-je, et dans quel but ?

C'est parce que nous sommes tous animés des mêmes sentiments, que nous professons les mêmes idées, les mêmes principes, et c'est pour vivifier ces sentiments, pour retremper ces idées et ces principes d'ordre religieux et social que nous assistons à cette grandiose et émouvante fête cantonale, réunion dans laquelle nous discutons publiquement et librement de nos intérêts religieux, politiques et matériels et par laquelle le peuple fribourgeois donne une nouvelle preuve de sa fermeté, de son indépendance et de son union.

Oh ! l'union ! Chers concitoyens, l'histoire est là pour nous apprendre que dans notre chère patrie l'union a été, est, et sera toujours la force ; mais par cette force je n'entends pas la force agressive, écrasante, tyrannique, mais bien la force répulsive de tout ce qui peut porter atteinte à nos croyances, à nos convictions et à nos libertés. Il semblerait hélas, que de nos jours le droit de dicter des lois a été dévolu à cette force matérielle et brutale ; mais souvenons-nous que ce n'est pas elle que Dieu a destiné à la puissance, que nous pouvons momentanément en subir le joug, mais qu'au dessus d'elle il y a la force morale, la persévérance, le courage et la fermeté qu'inspire la conscience d'une bonne cause.

Chers concitoyens, ne perdons pas de vue un instant que l'ennemi nous épie et qu'il cherche par toutes les manœuvres et moyens possibles à nous diviser : Soyons inébranlables, resserrons nos rangs, par là nous l'empêcherons de venir nous troubler dans la jouissance de nos droits les plus sacrés.

Fribourgeois ! Soyons unis, donnons-nous la main, que tous ces cœurs ne forment qu'une seule âme et Dieu nous bénira, il nous préservera des malheurs et des souffrances que tant de nos frères opprimés doivent

supporter; que ce mot sublime union soit inscrit sur notre drapeau ; nos ennemis le liront et il se diront : nous ne pouvons les attaquer car ils sont unis.

Chers concitoyens, mon toast est à l'union des catholiques fribourgeois. — *Vive l'union!*

Toast de M. Defer.

Messieurs et chers concitoyens du canton de Fribourg.

Vu la prochaine réunion générale de l'Association suisse de Pie IX à Lucerne, vu aussi la situation assez critique dans laquelle se trouve encore, à l'heure qu'il est, notre malheureux Jura, depuis si longtemps éprouvé, aucun de mes compatriotes n'a pu venir cette fois-ci comme l'année dernière à Autigny, pour resserrer les liens qui unissent entre eux les catholiques suisses. Je crois devoir, en ce moment, vous assurer que le Jura ne vous oublie pas : Vos exemples d'autrefois, la parole encourageante de vos magistrats, vos deniers si généreusement offerts, votre journal, la *Liberté,* qui a su et sait encore si bien défendre la cause sainte, tout a contribué à maintenir le peuple jurassien à son devoir et à lui faire abhorrer toujours davantage le joug honteux de l'apostasie. Aussi, Messieurs et chers amis, à l'heure qu'il est, un *cri* unanime retentit sur les lèvres de tous mes compatriotes. *Merci, brave peuple fribourgeois, merci de ta générosité, merci de tes exemples,* merci de tes conseils. Toujours nous serons tes frères, parce que toujours nous serons les enfants de l'Eglise catholique, apostolique et romaine dans laquelle nous voulons vivre et mourir. Messieurs, je porte mon toast à l'union du peuple fribourgeois et du peuple jurassien.

M. Grangier, préfet du district de la Glâne, a clos la série des toasts en portant la santé du canton de Vaud à son peuple et à son gouvernement, avec qui le canton

de Fribourg a des relations si amicales. Nous regrettons de ne pouvoir donner le texte des paroles de M. le préfet de Romont. Elles répondaient au sentiment général de l'Assemblée, qui les a énergiquement acclamées.

Il n'est que juste de constater ici les dispositions sympathiques que le Pius-Verein a pu constater de la part de la population d'Oron et de toute la frontière vaudoise. Nos bons voisins de Vaud avaient été attirés en grand nombre à la réunion de Promasens par un sentiment de curiosité bienveillante. Plusieurs même ont pris part au banquet. Nous savons qu'ils ont rapporté de cette fête fribourgeoise une bonne impression qui dissipera plus d'un malentendu.

Les organisateurs de l'assemblée de Promasens se félicitent du concours qu'ils ont trouvé chez leurs voisins, qui ont mis à leur disposition un certain nombre de chars, des drapeaux, etc., etc. On nous assure que presque tous les chars de la petite ville d'Oron avaient été spontanément offerts au comité de la fête, et qu'un bon Vaudois a tenu à prêter non-seulement ses chevaux et sa voiture, mais à conduire lui-même les membres du Pius-Verein qui ont pris place sur son véhicule. Honneur à cet homme généreux et à tous ses compatriotes Vaudois.

La réunion de Promasens sur la frontière du canton de Vaud, aura donc eu ce résultat éminemment favorable d'avoir resserré les liens d'amitié entre deux cantons, qui pratiquent l'un et l'autre une large tolérance envers le culte de la minorité.